

FRAIS DE SCOLARITE ET AIDES EN LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PUBLIC

FRAIS DE SCOLARITE ANNUELS (tarif 2017/2018)		DROITS (soumis à condition de ressources)	CALENDRIER	AIDES
Pension (internat public)	1350e	Allocation de rentrée scolaire si moins de 20 ans 395,90 €/enfant	Versée par la CAF fin août	Fonds social lycéen : aide à caractère exceptionnel soumise à une commission interne à l'établissement.
Demi-Pension	435 € (sans mercredi) 510 € (avec mercredi)	<ul style="list-style-type: none"> • Bourse nationale (ou bourse de lycée). De 1 à 6 échelons • Pour les internes boursiers : Prime d'internat : 256 €/trimestre	Le calendrier sera communiqué par l'établissement	Aide à la scolarité : Pour les 2 nd <u>Dossier à faire de septembre à fin octobre.</u> Site internet :nouvelle aquitaine.fr 70 € pour tous et 150 € pour les bénéficiaires de l'ARS (alloc. rentrée scolaire)
Equipement	Variable selon le type d'établissement (Se renseigner auprès de l'établissement)			
Fournitures scolaires	Liste fournie par le lycée			
Livres	<ul style="list-style-type: none"> • Coût de l'adhésion et • De 40 à 210 € selon les tarifs des associations de parents d'élèves 			
Transport	Gratuit pour les DP , si la distance du domicile au lycée est supérieure à 3 kms (département 40) Payant pour les internes			
		<ul style="list-style-type: none"> • Bourse Départementale conseil départemental du lieu de résidence. • Prime de reprise d'études Sous certaines conditions la 1ere année (s'adresser au secrétariat de l'établissement) • Dossier social étudiant : 	Dossier à rendre <u>avant les vacances de Toussaint pour l'année scolaire en cours</u> <u>A faire l'année de terminale (du 15 janvier au 30 avril)</u>	Pack XL jeunes Voir site conseil départemental 40 Guide des aides régionales Nouvelle Aquitaine